

Le mot du trésorier

Notre troisième et dernier appel à don pour cette année accompagne ce numéro de la Gazette. Nous vous remercions à nouveau pour votre aide et vous rappelons que tout don rend possible une déduction fiscale de 66 % de celui-ci dans la limite des plafonds autorisés.

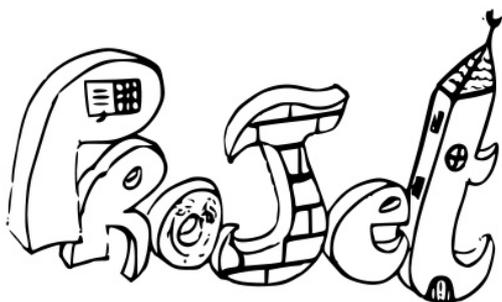
La paroisse, c'est l'affaire de tous les paroissiens et pas seulement du pasteur.

Ce principe est tout à fait d'actualité avec le départ de notre pasteur depuis le 1^{er} septembre. De plus, il se vérifie complètement au niveau des finances de notre paroisse, nos objectifs financiers ne pouvant être atteints sans la fidélité et la générosité de nos donateurs. À ce sujet, nous adressons un grand merci à tous ceux qui nous ont déjà fait parvenir une contribution. C'est grâce à vous qu'à l'assemblée paroissiale du 25 septembre, nous avons pu présenter un rapport financier assez rassurant puisque nos comptes sont quasiment à l'équilibre.

Rappel : si vous souhaitez nous faire parvenir un don, vous pouvez utiliser l'enveloppe T jointe et la remettre à votre porteur de Renouveau, ou lors d'un culte ; uniquement si vous payez par chèque, vous pouvez également placer votre chèque dans l'enveloppe T et poster le tout sans affranchir cet envoi (ne pas faire de don en espèces dans ce cas précis).



Des travaux de rénovation sont à réaliser dans nos deux temples et en raison des coïncidences de dates, le Conseil a choisi de commencer par le temple de Hagondange qui fêtera son centenaire en 2013.



Le projet de 2004 qui prévoyait une simple remise aux normes, a évolué vers un traitement global du bâtiment afin que l'ensemble des travaux nécessaires soit terminé une fois pour toute et pour de nombreuses années. Il est prévu les mises en conformité « sécurité incendie » et « accessibilité handicapés », ainsi que des travaux d'embellissement et d'isolation thermique permettant de sérieuses économies d'énergie.

Des contacts ont été pris pour financer le projet et trouver des partenaires : les mairies de Hagondange, Talange et Mondelange, le Conseil régional saisi dans le cadre des aides européennes du FEDER, les instances d'Église, les Protestants Disséminés, la DRAC Lorraine, le Crédit mutuel, la Fondation du Patrimoine. Nous ferons probablement aussi appel à la générosité des paroissiens pour un don exceptionnel.

En ajoutant toutes ces potentialités les unes aux autres, il devrait être possible de mener à bien ce nouveau projet et ce défi.

Comme toujours, votre trésorier reste à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Pour le Conseil presbytéral
Frédéric Orth